

ALPHA MOS

Société anonyme

4 Rue Brindejanc des Moulinais

31400 TOULOUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

SEL DDA
45, rue Jérémy Bentham
34473 Pérols

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

ALPHA MOS

Société anonyme

4 Rue Brindejonc des Moulinais

31400 TOULOUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société ALPHA MOS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALPHA MOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note Note III de l'annexe.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dépréciation des actifs liés à BoydSense

(Notes V.5 « Evaluation des actifs Boydsense » et Note III. « Continuité d'exploitation » de l'annexe)

	Risque identifié		Notre réponse
	<p>Alpha Mos présente à son bilan au 31 décembre 2019 les actifs suivants (en valeur brute) relatifs à sa filiale détenue à 100%, BoydSense :</p> <ul style="list-style-type: none">- Titres de participation pour 85 K€,- Emprunt obligataire pour 256 K€,- Compte courant pour 3 132 K€,- Créances clients pour 3 278 K€. <p>Comme indiqué dans la note V.5. « Immobilisations financières » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe tenant compte notamment de la quote part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité.</p> <p>Dans le cas de situations nettes négatives, les titres de participations sont dépréciés en totalité. Par ailleurs, les prêts, comptes courants et créances sont dépréciés par ordre de liquidité décroissant à hauteur de la quote part de la situation nette négative. Une provision est constituée si la situation nette négative va au-delà des actifs énoncés ci-dessus. La Direction a exercé son jugement en considérant que le niveau de trésorerie n'est pas suffisant au regard de l'actuel plan de développement opérationnel de la société pour financer les besoins liés à la poursuite du développement du projet MedTech porté par</p>		<p>Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">o Contrôler le calcul de la valeur d'inventaire fourni par la Direction en effectuant un rapprochement avec le montant des capitaux propres de BoydSense,o Apprécier les hypothèses retenues par la Direction, quant à la capacité du Groupe à mener les projets portés par BoydSense jusqu'à leur terme, et quant aux perspectives de rentabilité de cette filiale,o Vérifier le caractère approprié des informations présentées dans les notes « Evaluation des actifs BoydSense » et « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes annuels.

BoydSense. La société a ainsi conclu en l'absence de perspectives de rentabilité et a donc déprécié la totalité de ces actifs.

En raison du montant significatif des actifs décrits précédemment, et du jugement de la Direction dans la détermination de la valeur d'inventaire de ces actifs, nous avons considéré la dépréciation des actifs détenus sur BoydSense comme un point clé de l'audit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ALPHA MOS par l'assemblée générale du 2 Juin 2015 pour Deloitte & Associés et 26 août 2016 pour SEL DDA.

Au 31 décembre 2019, Deloitte & Associés était dans la 5eme année de sa mission sans interruption et SEL DDA dans la 4eme année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Pérols et Balma, le 2 juin 2020

Les commissaires aux comptes

SEL DDA

Deloitte & Associés



Marc PEDUSSAUD et Eric GONZALEZ

Etienne ALIBERT

SA ALPHA MOS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial		15	-15	
Autres immo.incorp.,avances & acptes	2 348 187	1 114 745	1 233 442	948 999
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	1 022 728	848 450	174 278	215 685
Autres immobilisations corporelles	219 257	117 874	101 382	120 158
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 266 915	2 265 915	1 000	
Autres immobilisations financières	3 489 723	2 700 124	789 600	589 908
Total	9 346 809	7 047 122	2 299 687	1 874 750
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements	989 867	514 844	475 023	568 322
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	363 485	58 242	305 243	315 842
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 857 510	4 113 442	1 744 068	1 146 203
Fournisseurs débiteurs				946
Personnel	8 500		8 500	20 132
Etat, impôts sur les bénéfices	287 386		287 386	764 729
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	186 715		186 715	215 493
Autres créances	3 231 662	3 225 511	6 151	115 147
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	19 740		19 740	40 407
Valeurs mobilières de placement	74 136	53 208	20 929	11 591
Disponibilités	1 116 292		1 116 292	2 414 580
Total	12 135 292	7 965 247	4 170 045	5 613 392
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	88 161		88 161	81 987
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act	17 869		17 869	67 841
Total	106 030		106 030	149 828
TOTAL ACTIF	21 588 132	15 012 369	6 575 763	7 637 971

SA ALPHA MOS

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 695 636	9 358 091
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 339 548	8 107 678
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	40 839	40 839
Autres réserves		
Report à nouveau		-8 303 738
Résultat de l'exercice	-3 258 720	-6 183 491
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	1 821 114	3 023 189
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	372 675	372 675
Total	372 675	372 675
PROVISIONS		
Provisions pour risques	104 906	69 441
Provisions pour charges		
Total	104 906	69 441
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	418 233	486 697
Découverts, concours bancaires	2 214	2 204
Associés et dettes financières diverses	410 187	477 608
Avances et acomptes reçus sur commandes en cou	136 052	12 348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 960 539	1 681 823
Dettes fiscales et sociales :		
· Personnel	161 232	147 784
· Organismes sociaux	521 774	610 384
· Etat, impôts sur les bénéfices		
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 930	36 725
· Etat, obligations cautionnées		
· Autres dettes fiscales et sociales	139 768	217 120
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	136 695	189 887
Total	3 890 624	3 862 580
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	35 900	12 479
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif	350 542	297 607
TOTAL PASSIF	6 575 763	7 637 971

SA ALPHA MOS	COMPTE DE RESULTAT					
	du 01/01/2019 au 31/12/2019	% CA	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% CA	Var. en valeur annuelle	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	4 129 347	100,00	3 097 294	100,00	1 032 053	33,32
Production stockée	807	0,02	213 380	6,89	-212 573	-99,62
Production immobilisée	341 757	8,28	549 465	17,74	-207 708	-37,80
Subventions d'exploitation						
Autres produits	581 283	14,08	1 203 120	38,84	-621 837	-51,69
Total	5 053 195	122,37	5 063 260	163,47	-10 065	-0,20
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	1 504 126	36,43	1 654 166	53,41	-150 040	-9,07
Variation de stock (mat. premières)	-13 846	-0,34	-122 563	-3,96	108 717	88,70
Autres achats & charges externes	2 505 733	60,68	2 783 659	89,87	-277 926	-9,98
Total	3 996 013	96,77	4 315 262	139,32	-319 249	-7,40
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	48 227	1,17	51 377	1,66	-3 149	-6,13
Salaires et traitements	1 773 363	42,95	1 765 819	57,01	7 544	0,43
Charges sociales	799 166	19,35	768 650	24,82	30 515	3,97
Dotations amortissements, dep. et prov.	2 466 758	59,74	3 601 120	116,27	-1 134 363	-31,50
Autres charges	63 897	1,55	90 840	2,93	-26 942	-29,66
Total	5 151 410	124,75	6 277 805	202,69	-1 126 395	-17,94
Résultat d'exploitation	-4 094 227	-99,15	-5 529 807	-178,54	1 435 580	25,96
Produits financiers	250 183	6,06	201 720	6,51	48 463	24,02
Charges financières	134 911	3,27	130 252	4,21	4 659	3,58
Résultat financier	115 273	2,79	71 468	2,31	43 804	61,29
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	-3 978 955	-96,36	-5 458 339	-176,23	1 479 384	27,10
Produits exceptionnels	441 126	10,68	1 076 536	34,76	-635 410	-59,02
Charges exceptionnelles	8 277	0,20	2 165 389	69,91	-2 157 112	-99,62
Résultat exceptionnel	432 849	10,48	-1 088 853	-35,15	1 521 702	139,75
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	-287 386	-6,96	-363 701	-11,74	76 315	20,98
Résultat de l'exercice	-3 258 720	-78,92	-6 183 491	-199,64	2 924 771	47,30

TABLE DES MATIERES

I PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE	3
2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POTERIEURS A LA CLOTURE	4
III CONTINUITE D'EXPLOITATION.....	6
IV CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES	7
1. GENERALITES	7
2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8
3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	8
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	9
5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9
6. PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES	10
7. STOCKS.....	11
8. CREANCES	11
9. DEPRECIATION DES CREANCES.....	11
10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET DISPONIBILITES.....	11
11. DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES	11
12. CAPITAUX PROPRES.....	11
13. PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	12
14. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	12
15. EVALUATION DES DETTES.....	12
16. TITRES DONNAT ACCES AU CAPITAL	12
17. ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF	13
VI COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN.....	13
1. IMMOBILISATIONS	13
2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS.....	14
3. STOCKS.....	15
4. CREANCES.....	15
5. PRODUITS A RECEVOIR.....	16
6. DISPONIBILITE.....	16
7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	16
8. PROVISIONS.....	19
9. DETTES FINANCIERES.....	19
10. AUTRES DETTES	20
11. CHARGES A PAYER.....	20
12. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20

13. ECARTS DE CONVERSION.....	21
VII COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	21
1. CHIFFRE D'AFFAIRES.....	21
2. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	22
3. CHARGE ET PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	22
4. TRANSFERTS DE CHARGES.....	22
5. IMPOT SUR LES SOCIETES.....	22
.....	23
Le résultat fiscal étant négatif, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices.	23
VIII AUTRES INFORMATIONS.....	23
1. ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES.....	23
2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES.....	24
3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	24
4. CREDIT BAIL	24
5 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	24
6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	25
7. EFFECTIF	25
8. COMPTES CONSOLIDES	26
9 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	26
10. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES.....	26

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total bilan est de 6 575 763 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires de 4 129 347 euros et dégageant une perte de 3 258 720 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. L'exercice 2018 avait également une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

I PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

La société ALPHA MOS est une société d'instrumentation qui conçoit, fabrique et commercialise, directement ou via ses filiales et via des distributeurs :

- Une gamme complète d'équipements innovants dédiés à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle : nez, langues et yeux électroniques, ainsi que des instruments plus généraux de chromatographie,
- Des systèmes de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement,
- Des services d'analyse sensorielle ou chimique en amont ou en accompagnement de la vente des produits
- Des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Outre le développement et la vente d'instruments, le Groupe réalise des prestations de services, de maintenances, d'assistances et de formations auprès de ses clients.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2019 a été marqué par les événements suivants :

Réduction de capital à zéro suivie d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

Réduction de capital à zéro suivie d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 2.119.545,25 euros (prime d'émission incluse), au prix de 0,25 € par action.

Les demandes de souscription à titre irréductible présentées par les actionnaires et les cessionnaires des DPS ont porté au total sur 8.478.181 Actions Nouvelles sur 9.358.090 Actions Nouvelles offertes, soit 90,6 % du nombre d'Actions Nouvelles offertes.

Pour rappel, les souscriptions à titre réductible n'étaient pas admises.

La réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 2.119.545,25 € rend définitive la réduction de capital à zéro préalable décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2019 et mise en œuvre par le conseil d'administration du 12 juin 2019.

La réalisation de la réduction de capital suivie de l'augmentation de capital permet :

- de recapitaliser la société Alpha MOS,
- d'augmenter les capacités financières de la Société afin de financer l'activité FoodTech
- d'assurer la bonne exécution du plan de continuation dans laquelle la Société se trouve
- d'assainir son bilan.

Cette opération ne permet pas, en revanche, de financer le développement de la filiale américaine BOYDSense telle qu'envisagée dans le plan stratégique 2019/2021. La société poursuit sa recherche de financements pour son activité MedTech.

En fonction, des résultats de cette recherche elle pourrait être amenée à ouvrir le capital de la filiale BOYDSense voire à en perdre le contrôle.

Création de BOYDSense SAS

Au cours du mois de décembre 2019, le Groupe a créé la société BOYDSense SAS, détenue à 100% par Alpha Mos France.

Cette société n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice 2019.

II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POTERIEURS A LA CLOTURE

Nouveau Directeur Général

Constatant le succès de la restructuration opérationnelle et technologique entreprise mi 2017 par son Directeur Général Monsieur Hervé MARTIN, le Conseil d'Administration a décidé d'un commun accord avec celui-ci que la direction du groupe devait désormais être confiée à un spécialiste de l'industrie agroalimentaire afin d'accélérer son développement commercial et stratégique sur ce marché.

Le Conseil d'administration a annoncé la nomination de Pierre SBABO en tant que nouveau Directeur Général du groupe à compter du 15 janvier 2020.

Certification ISO 9001

Le 6 février 2020, après un long processus de validation, Alpha MOS a obtenu la certification ISO 9001: 2015, une norme internationalement reconnue qui garantit que ses produits et services répondent aux besoins de ses clients grâce à un système de gestion de la qualité efficace.

Cette certification a été donnée pour toutes les sociétés du groupe Alpha MOS, y compris les filiales en Chine et aux USA.

La certification couvre toutes les activités de la société, allant du développement de produits, à la fabrication et à la vente d'instruments et de services.

Modification du plan de continuation

Au 31 décembre 2019, la dette liée au plan de continuation inscrite au passif du bilan est de 1.496K€.

Les échéances restant à décaisser au titre du plan se répartissent comme suit :

- A moins d'1 an : 380 K€
- De 1 à 5 ans : 1.116K€
- A plus de 5 ans : néant (fin du plan en 2023)

Une renégociation du plan a été entamé début 2020 en vue d'alléger les échéances de remboursement de l'année 2020 pour le reporter sur l'année 2024.

L'audience auprès du Tribunal de Commerce s'est tenu le 28 février 2020, et la société est toujours aujourd'hui en attente du rendu de sa décision par le Tribunal.

Le nouvel échéancier demandé est le suivant :

- A moins d'1 an : 100 K€
- De 1 à 5 ans : 1.396K€
- A plus de 5 ans : néant (fin du plan en 2024)

Les impacts du Covid-19

Ce début de l'année 2020 est marqué par la crise sanitaire du COVID 19 qui impacte l'activité du Groupe Alpha MOS au niveau mondial pour une durée difficile à évaluer à ce jour.

Cette crise a des répercussions sur les collaborateurs de la société ainsi que sur son activité de vente et de livraison d'équipement

Le Groupe Alpha MOS a fait en sorte d'assurer la meilleure protection possible pour ses collaborateurs notamment en mettant en place à chaque fois que cela était possible le télé travail.

Pour faire face à cette crise sans précédent la société a réagi au plus vite en mettant en place toutes les mesures nécessaires à sa disposition :

- la société a renforcé ses processus de contrôle pour, sous l'autorisation expresse et exclusive de son Directeur Général ou de son Directeur Financier, n'autoriser que les dépenses strictement nécessaires à son activité.

- La société a également demandé les reports de règlement de ses factures, lorsque cela était possible, et elle a notamment obtenu le report du règlement de ses cotisations salariales et patronales grâce aux mesures de soutien mises en place par l'état Français.
- La société a mis en place le chômage partiel pour une partie de ses salariés dès le 17 mars et sa demande a été acceptée par la DIRECTE.
- La société a également fait appel au soutien de ses actionnaires principaux afin de l'aider à surmonter ces difficultés. Ceux-ci ont répondu de manière favorable en apportant fin mars 500 K€ de financement en compte courant d'associés.
- Enfin la société a sollicité sa banque principale, la Société Générale, pour la mise en place d'un PGE. La banque a répondu de manière favorable et un financement de 370 K€ a été accordé dans ce cadre là.

La filiale Chinoise a été fermée plusieurs semaines et vient juste de rouvrir, alors que les bureaux US viennent de fermer et que l'activité en France est très fortement réduite compte tenu des mesures de confinement imposées depuis le 16 mars.

Le Groupe Alpha MOS sera donc impacté de manière négative sur son activité des premiers et deuxième trimestre de l'année. Compte tenu des conditions très évolutives de la situation, il n'est pas possible à ce jour de donner une estimation précise des impacts qu'aura cette crise sanitaire.

III CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La perte au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 3,2 M€.

Au 31 décembre 2019, la société dispose d'une trésorerie de 1,1 M€.

Ce niveau de trésorerie n'était pas suffisant au regard de l'actuel plan de développement opérationnel de la société pour financer l'activité au cours des douze prochains mois.

En outre, entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration le 15 mai 2020 sont survenues la crise sanitaire de la Covid-19 et, en France et dans de nombreux pays, des mesures de confinement. La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité.

Un apport en compte courant des actionnaires a été réalisé en mars 2020 pour un montant de 500K€, portant le solde des comptes courants d'associés à 500K€. La société a sollicité sa banque principale, la Société Générale, pour la mise en place d'un PGE. La banque a répondu de manière favorable et

un financement de 370 K€ a été accordé dans ce cadre-là. Toutefois, la situation de trésorerie actuelle au 15 mai 2020 demeure insuffisante pour financer l'activité.

Afin de repousser au-delà des 12 prochains mois la date à laquelle la trésorerie disponible sera consommée, la société doit trouver, à court terme, des financements complémentaires. Pour ce faire, la société a engagé des discussions avec ses actionnaires en vue d'obtenir de nouvelles avances en

compte courant d'associés. Elle étudie aussi l'opportunité d'une augmentation de capital avec l'entrée de nouveaux partenaires. Elle recherche également d'autres prêts garantis par l'Etat, auprès d'organismes publics et privés.

La direction a considéré que ces actions ont une chance raisonnable d'aboutir et sur cette base, a donc arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, la réalisation des actions mentionnées ci-dessus est soumise notamment à l'intérêt des investisseurs et aux conditions des marchés financiers à la date de l'opération envisagée. Il subsiste donc une incertitude significative sur la continuité d'exploitation car, si ces actions n'étaient pas concrétisées, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. L'application des règles et principes comptables du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs dans un contexte de continuité d'exploitation, pourrait s'avérer alors inappropriée.

IV CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Il n'y a pas de changement de méthode comptables au 31 décembre 2019.

V REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. GENERALITES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-01 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Durées d'amortissements des immobilisations incorporelles :

- Les frais de recherche et développement sont amortis sur 5 ans ;
- Les concessions brevets et droits similaires sont amortis sur 10 ans ;
- Les autres immobilisations incorporelles sont amorties de 1 à 3 ans.

3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Alpha MOS immobilise ses frais de développement dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation imposés par la réglementation (Article 212-3 ANC2014-03)

Les frais de recherche et développement sont activés au terme de chaque semestre civil en immobilisations en cours.

ALPHA MOS respecte les six critères d'activation des immobilisations incorporelles suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Démonstration d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles en cours sont transférées en immobilisations incorporelles à compter de la commercialisation de la technologie.

Dès lors un amortissement est comptabilisé sur une durée de cinq ans.

Les postes de frais de développement ne respectant plus les critères d'activation et donc ne répondant plus à la définition d'un actif incorporel sont sortis le cas échéant de l'actif immobilisé.

Les investissements du Groupe faits en R&D portent sur :

- L'amélioration des performances des gammes d'analyseurs commercialisés destinés aux laboratoires des industriels ;
- Le développement d'analyseurs adaptés aux lignes de production des industriels ;

- Le développement de solutions basées sur les micro-capteurs MOS ;
- Les dépôts de brevets.

Selon la nature des projets de R&D, les dépenses correspondantes sont comptabilisées soit en charges dans le compte de résultat, soit en immobilisations incorporelles au bilan.

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élevaient sur l'année 2019 à 1.075 K€ contre 1.342 K€ sur l'exercice précédent.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application du règlement CRC 2004-03.

Sur ces 1.075 K€ de dépenses de R&D, 342 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles.

En comptes sociaux, les frais de R&D activés au bilan dont les amortissements n'ont pas démarré s'élevaient à 392 K€ au 31 décembre 2019 et correspondent à des projets en cours.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques sont amorties sur 3 à 10 ans
- Pilotes et prototypes sont amortis sur 3 ans
- Mobilier est amorti sur 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique est amorti sur 1 à 10 ans
- Matériels de transports sont amortis sur 3 ans

5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation des filiales figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition qui englobe le prix d'achat des actions et l'ensemble des frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes. Il est ici précisé que :

- Les titres Alpha MOS USA d'une valeur brute de 2.072 K€ sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.
- Les titres Alpha MOS SHANGHAI d'une valeur brute de 109 K€ sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.
- Les titres BOYDSense INC d'une valeur brute de 85 K€ sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.
- Les titres BOYDSense SAS d'une valeur brute de 1 K€.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe qui est déterminée selon une approche multicritère, tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

En l'absence de perspectives de rentabilité, les titres de participation sont dépréciés en totalité. Les prêts, comptes-courants, créances sont dépréciés par ordre de liquidité décroissant à hauteur de la quote-part de la situation nette négative des filiales.

Une provision est constituée si la situation nette négative va au-delà des actifs énoncés ci-dessus.

Évaluation des actifs BOYDSense

En l'absence de perspectives de recouvrement des actifs sur cette filiale, ces derniers sont dépréciés pour un montant de 6 751 K€ se décomposant comme suit :

- Titres 85 K€
- Emprunts obligataires 256 K€
- Comptes courant 3.132 K€
- Créances commerciales 3.278 K€

6. PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES

Un test de dépréciation est effectué dès lors qu'il existe un indice quelconque de perte de valeur d'un actif immobilisé. Une provision pour dépréciation de l'actif immobilisée est comptabilisée dès lors que la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle.

La provision pour dépréciation est comptabilisée pour une valeur correspondante à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle de l'actif immobilisée.

7. STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

L'évaluation des dépréciations des stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le groupe.

La valorisation des stocks ne comprend pas les charges indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

8. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

9. DEPRECIATION DES CREANCES

La valeur d'inventaire est déterminée sur une analyse individuelle du risque de contrepartie à la date de clôture.

10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisitions.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Le nombre d'action auto-détenues est mentionné dans le point 6 « Disponibilité » du chapitre 6.

11. DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières de placement sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours moyen du dernier mois de l'exercice des titres cotés.

12. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont composés du capital social représentant la valeur nominale des actions, du résultat de l'exercice, des résultats antérieurs mis en réserves ou en report à nouveau et des provisions règlementées comptabilisées selon les méthodes décrites dans la présente annexe.

13. PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements pour indemnités de départ en retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

14. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

La meilleure estimation de sortie de ressource est évaluée en prenant en compte l'hypothèse d'évaluation de sortie la plus probable.

15. EVALUATION DES DETTES

Les dettes en devises ont été comptabilisées suivant le cours de clôture au 31 décembre 2019.

16. TITRES DONNAT ACCES AU CAPITAL

Des options d'achat et de souscription peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

17. ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF

Les écarts de conversion sur les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la clôture de l'exercice. Les écarts de changes latents sont comptabilisés en écarts de conversion actif ou en écart de conversion passif.

VI COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1. IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé K€	Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisitions
Frais de Recherche et Développement	970		277
Brevets et concessions	261	48	25
Logiciel	264		23
Brevets en-cours	160		78
Autres incorporel et autres en-cours	326		342
Total immobilisations incorporelles	1 981	48	745
Installations générales, agencements	1 162		20
Matériels de transports	6		
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	195		8
Autres corporels	-		
Total immobilisations corporelles	1 363	-	28
Titres de participation	2 266		1
Prêts	3 328		612
Autres immobilisations financières	114		7
Total immobilisations financières	5 708	-	620
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 052	48	1 393

Actif immobilisé K€	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation - Valeur à l'origine
	Poste à poste	Cessions ou Rebus		
Frais de Recherche et Développement			1 247	
Brevets et concessions		92	242	
Logiciel		10	277	
Brevets en-cours	48		190	
Autres incorporel et autres en-cours		277	391	
Total immobilisations incorporelles	48	379	2 347	-
Installations générales, agencements		53	1 129	
Matériels de transports		6		
Mobilier, Matériel de bureau et informatique		90	113	
Autres corporels				
Total immobilisations corporelles	-	149	1 242	-
Titres de participation			2 267	
Prêts		566	3 374	
Autres immobilisations financières		5	116	
Total immobilisations financières	-	571	5 757	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	48	1 099	9 346	0

2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements de l'exercice	Valeurs en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Frais de Recherche et Développement	655	125		780
Brevets et concessions	197	12	89	120
Logiciel	182	42	10	214
Autres incorporel et autres en-cours	-			-
Total immobilisations incorporelles	1 034	179	99	1 114
Installations générales, agencements	860	72	53	879
Matériels de transports	6		6	-
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	161	16	90	87
Autres corporels	-			-
Total immobilisations corporelles	1 027	88	149	966
Total des amortissements	2 061	267	248	2 080
Titres de participation	2 266			2 266
Prêts	2 853	45	197	2 701
Autres immobilisations financières	-			-
Total des immobilisations financières	5 119	45	197	4 967
Total des dépréciations	5 119	45	197	4 967

L'ensemble des dotations de l'exercice suit le mode d'amortissement linéaire

3. STOCKS

La valeur comptable globale des stocks est la suivante :

K€

Stocks	31/12/2019	31/12/2018
Valeur comptable	1 353	1 339
Total	1 353	1 339

La valeur comptable par catégorie de stocks se décompose de la manière suivante :

K€

Stocks	31/12/2019	31/12/2018
Marchandises	-	-
Matières premières	990	976
Produits finis	363	363
Total	1 353	1 339

Les dépréciations par catégorie de stocks se décomposent de la manière suivante :

K€

Provisions sur stocks	Valeurs en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Marchandises				
Matières premières	408	125	18	515
Produits finis	47	11		58
Total	455	136	18	573

4. CREANCES

Etats des créances

Etats des créances K€	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts immobilisés	3 374		3 374
Autres créances immobilisées	116		116
Total créances immobilisée	3 490	0	3 490
Avances & Acomptes fournisseurs	20	20	
Clients & comptes rattachés	5 857	2 543	3 314
Créances organismes sociaux	9	9	
Crédit d'impôt Recherche	287	287	
Autres créances fiscales	187	187	
Débiteurs divers	3 232	6	3 226
Écart de conversion – Actif	17	17	
Charges constatées d'avances	88	88	
Total créances circulantes	9 697	3 157	6 540
Total créances	13 187	3 157	10 030

La créance du crédit d'impôt recherche comptabilisée pour un montant de 287K euros n'a pas encore été perçue par la société.

Les débiteurs divers d'un montant de 3 226K euros comprennent notamment les comptes courants ouverts en faveur des filiales ALPHA MOS AMERICA et BOYDSENSE.

5. PRODUITS A RECEVOIR

Il n'y a pas de produits à recevoir au 31/12/2019.

6. DISPONIBILITE

K€

Catégorie	Montant brut 31/12/2019	Dépréciation au 31/12/2019	Montant net 31/12/2019	Montant net 31/12/2018
Disponibilité	1 115		1 115	2 413
Situation nette	1 115	-	1 115	2 413

7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social

Le capital social, au 31 décembre 2019 est fixé à la somme de 1 695 636 euros. Il est divisé en 8 478 181 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant de 0.2 euro.

Ce nombre s'entend hors Bons de souscription d'Actions (BSA), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE), Stock-Options (SO) ou Actions Gratuites (AGA) octroyés à certaines personnes physiques, salariés ou non de la société.

Mouvement d'actions	31/12/2018	Augmentation de capital	Diminution de capital	31/12/2019
Nombre d'actions	46 790 453	8 478 181	46 790 453	8 478 181

Deux opérations ont eu lieu au cours de l'exercice :

- La réduction du capital social d'un montant de 9 358 090,60 euros, motivée par des pertes antérieures par annulation de 46 790 453 actions ordinaires.
- L'augmentation du capital d'un montant de 1 695 636,2 euros, soit 8 478 181 actions nouvellement émises d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune.

Les actions se décomposent de la manière suivante :

Catégorie d'actions	31/12/2019
Actions ordinaire	8 478 181
Actions de préférences	0
Total	8 478 181

A l'issue de ces opérations, le capital d'Alpha MOS est composé de 8 478 181 actions, dont 92,11 % du capital social et des droits de vote sont détenus par le concert existant entre le FPCI JOLT TARGETED OPPORTUNITES, représenté par sa société de gestion Jolt Capital et la société AMBROSIA INVESTMENTS AM SARL.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2019, les actions propres ont été supprimées.

Tableau de variation des capitaux propres

Postes	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	31/12/2019
Capital Social	9 358	1 696	9 358			1 696
Primes liée au capital	8 107	424	5 192			3 339
Réserve légale	3					3
Réserves indisponible	40					40
Report à Nouveau	-8 304	14 487		-6 183		0
Résultat de l'exercice	-6 183		-3 258	6 183		-3 258
Capitaux Propres	3 021	16 607	11 292	0	0	1 820

Titres donnant accès au capital

	Nombre d'options		Cours moyen d'exercice	
		31/12/2019		31/12/19
Montant début de période		3 275 333		1,00
Options accordées le 18 janvier 2019		1 988 596		1,00
Options supprimées suite au CA du 6 novembre 2019	-	5 263 929		1,00
Options accordées au CA du 6 novembre 2019		953 796		2,45
Options exercées		0		-
Options supprimées	-	190 759		-
Montant fin de période		763 037		2,45

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a accordé des options.

Le conseil d'administration du 18 janvier 2019 avait accordé 1 988 596 options.

En date du 6 novembre 2019, le conseil d'administration a revu les plans d'attributions et le nombre d'options finalement attribué ressort à 360.319.

Par ailleurs ce même conseil d'administration a revu le nombre d'options attribuées en date du 18 septembre 2018. Le nombre initial d'option accordées était de 3.275.333, il ressort maintenant à 593.474 suite à la modification du plan.

Enfin le conseil d'administration a revu le prix d'exercice qui était de 1€, à un montant de 2,45€.

Caractéristiques (suite au conseil d'administration du 6 novembre 2019)

Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société ;
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est égal à 2.45 euros ;
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de quatre (4) ans, avec un seuil d'acquisition d'un an à l'exception des attributions faites lors du Conseil d'Administration du 18 septembre 2018 pour lesquelles les premiers 25% sont acquis au bout de 3.5 mois, soit le 31 janvier 2019.

Les options, accordées au Directeur Général, sont exerçables en fonction de critères de performances correspondant à un niveau de chiffre d'affaires à réaliser par le Groupe. De plus le Directeur Général ayant quitté le Groupe en janvier 2020, une partie des options qui lui avaient été attribuées ont été annulées.

Impact sur les états financiers au 31 décembre 2019

La valorisation des options a été réalisée selon le modèle Black Scholes Merton. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les plans accordés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

	31/12/2019
Prix d'exercice des options	2,45
Durée de vie des options	10 ans
Volatilité du prix	40%
Dividende attendu	0%
Taux d'intérêt sans risque	0,8% et 0,66 %

Les hypothèses au 31 décembre 2018 étaient identiques à l'exception du prix d'exercice qui était de 1 euro.

8. PROVISIONS

Situations et mouvements de l'exercice	Valeurs en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Provisions pour pertes de changes	68		50	18
Autres provisions pour risques	2	85		87
Total provisions pour risques et charges	70	85	50	105
Titres de participation	2 266			2 266
Prêts	2 240	40		2 280
Autres immobilisations financières	613	5	197	421
Stocks	455	136	18	573
Créances	3 145	972	4	4 113
Autres provisions	2 209	1 090	21	3 278
Total provisions pour dépréciation	10 928	2 243	240	12 931
Total provisions	10 998	2 328	290	13 036

Les comptes clients et les comptes courants des filiales Alpha Mos America et BOYDSense INC ont fait l'objet d'une provision complémentaire pour être dépréciée en intégralité.

Le compte courant Alpha Mos Chine a été repris pour 198K euros pour ajuster la dépréciation au montant des capitaux propres de la filiale.

Les reprises de l'exercice se décomposent en 290 K€ utilisées et 0 K€ non utilisées.

9. DETTES FINANCIERES

Etats des dettes financières K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts avant RI	418	111	307	0
Total dettes financières	418	111	307	0

Les emprunts avant RJ sont remboursés selon un échéancier dans le cadre du plan de continuation de la société.

Au cours de l'exercice, la société a remboursé 69K€.

10. AUTRES DETTES

Etats des dettes K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès établi. Crédit	420	113	307	
Emprunts et dettes financières diverses	409	109	300	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 961	1 931	29	
Acomptes & Avances reçus	136	136		
Dettes sociales	683	506	176	
Dettes fiscales	4	4		
Autres dettes fiscales	140	86	54	
Créditeurs divers	138	73	63	1
Ecart de conversion - Passif	350	350		
Produits constatés d'avances	36	36		
Total dettes	4 277	3 344	929	1

11. CHARGES A PAYER

Charges à Payer	31/12/2019
Fournisseurs - Factures non parvenues	177
Dettes fiscales à payer	126
Dettes sociales à payer	234
Total charges à payer	537

Sont notamment compris dans les charges à payer les postes suivants :

- honoraires des commissaires aux comptes : 75K euros
- dettes avant RJ : 73K euros

12. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2019
CCA	88
Total charges constatées d'avance	88

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2019
PCA	36
Total produits constatés d'avance	36

13. ECARTS DE CONVERSION

Ecart de conversion	31/12/2019
Actif	18
Passif	351

Au 31 décembre 2019, les écarts de conversions net sont de -333 K€. Ils correspondent essentiellement au traitement des créances et dettes en dollars et Yen envers les filiales Alpha MOS US, BOYDSense INC et Alpha MOS Chine.

VII COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

CA K€	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	Total
Produits Finis	120	693	593	225	2 197	3 828
Prestations de services	60	109			64	233
Transports sur ventes	1	6	17	1	43	68
Total 31/12/2019	181	808	610	226	2 304	4 129
Produits Finis	69	358	770	138	1 546	2 881
Prestations de services	94	59	-	4	12	169
Transports sur ventes	1	6	16	1	23	47
Total 31/12/2018	164	423	786	143	1 581	3 097

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe ALPHA MOS se compose principalement de ventes de produits finis (nez-électrique, échantillonneurs...) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est déterminé selon l'incoterm défini contractuellement.

Le chiffre d'affaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

2. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

K€	31/12/2019	31/12/18
Produits financiers	250	202
Produits des créances de l'actif immobilisé	3	12
Reprises sur provisions et transfert de charges	247	190
Charges financières	134	130
Intérêts et charges assimilées	4	-
Dotations financières aux amortissement et provisions	130	130
Résultat Financier	116	72

3. CHARGE ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

K€	31/12/2019	K€	31/12/2018
Produits exceptionnels	441	Produits exceptionnels	1 076
Annulation solde RG	6	Produits étalement passif remanié	66
Annulation intérêts CBF	1	Plus value microcapteur immobilisé	1 010
Annulation acomptes	10		
Annulation dettes avant RJ prescrites	418		
Autres	6		
Charges exceptionnelles	8	Charges exceptionnelles	2 166
Cession immobilisations	4	Sortie projet microcapteur	2 061
Autres	4	Abandon projet de R&D	105
Résultat Exceptionnel	433	Résultat Exceptionnel	-1 090

4. TRANSFERTS DE CHARGES

K€	31/12/2019
Transferts de charges	
Refacturation AM Chine 2019 service agreement	535
Autres	4
Total	539

5. IMPOT SUR LES SOCIETES

Répartition	Sur le résultat courant	Sur le résultat exceptionnel	Sur le résultat global
Impôt sur le bénéfice	0	0	0

Le résultat fiscal étant négatif, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices.

Crédit d'impôts constatés au 31/12/2019

Crédits d'impôts constatés	K€
Crédit impôt recherche	218
Crédit impôt innovation	69
Total	287

Les crédits et avoirs fiscaux sont mentionnés dans le point 5 du paragraphe 8 « Autres informations »

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le CICE s'élève à 0 car il a été supprimé et remplacé par une baisse de certaines charges sociales.

VIII AUTRES INFORMATIONS

1. ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice 2019 à 138K euros brute.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres et hypothèses pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Paramètres	
Taux d'actualisation	0,77 %
Table de mortalité	TH-TF 00-02
Départ volontaire	67 ans
Taux de charges sociales	43%
Hypothèses	
Convention collective	Métallurgie
Turn-over	Faible
Evolution des salaires	1 %

L'engagement retraite ne fait pas l'objet d'une couverture sur un contrat IFC.

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02

2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Engagements Donnés - K€	
Avals et cautions	0
Autres engagements	0
Engagements reçus - K€	
Prêt LCL (300 K€) Garantie OSEO sur 60%	180
Prêt OSEO (150 K€) Garantie Fonds International	90
Location informatique BNP	120

3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Compte tenu du faible nombre de salariés de la société, le fait de mentionner des informations sur leur rémunération reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

4. CREDIT BAIL

La société ne dispose pas de contrat de crédit-bail.

5 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Déficits fiscaux reportables au 31/12/2019

Déficits fiscaux reportables	K€
Déficits fiscaux reportables avant le 01/01/2015	4 253
Déficits fiscaux reportables au titre de 2015	1 200
Déficits fiscaux reportables au titre de 2016	6 224
Déficits fiscaux reportables au titre de 2017	4 174
Déficits fiscaux reportables au titre de 2018	6 792
Déficits fiscaux reportables au titre de 2019	3 430
Total	26 073

6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales détenues à plus de 50%	Capital - €	Capitaux propres - €	Détention en %	Valeur comptable des titres détenus - €
ALPHA MOS US	82	-3 194 655	100	-
ALPHA MOS CHINE	130 400	-220 066	100	-
BOYDSENSE INC	83 081	-6 750 614	100	-
BOYDSENSE SAS	1 000	1 000	100	1 000

Filiales détenues à plus de 50%	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - €	Cautions et avals	CA HT €	Résultat €	Dividendes €
ALPHA MOS US	2 373 758	-	964 471	- 470 952	-
ALPHA MOS CHINE	761 446	-	893 193	202 290	-
BOYDSENSE INC	3 387 314	-	-	1 614 176	-
BOYDSENSE SAS	-	-	-	-	-

La société BOYDSense SAS a été créé en décembre 2019.

7. EFFECTIF

Effectif moyen	31/12/2019	31/12/2018
Ingénieurs et cadres	27	27
Agents de maîtrise et techniciens		-
Employés	7	9
Ouvriers		-
Total effectif moyen	34	36

8. COMPTES CONSOLIDES

La société ALPHA MOS établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe ALPHA MOS.

Au 31 décembre 2019, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

- ALPHA MOS France (Société mère)
- ALPHA MOS AMERICA
- ALPHA MOS CHINA
- BOYDSENSE
- BOYDSENSE SAS

9 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires K€	Missions d'audit des comptes statutaires	Services autres que la certification des comptes	Total
Deloitte & Associés	64	13	77
SEL D.D.A	25	1	26
Total	89	14	103

10. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 ; il a été versé 46,5K euros de jetons de présence en faveur des membres du conseil d'administrations. Il a été provisionné la somme de 32K de jetons de présence en faveurs de ces mêmes membres.